

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 21 juillet 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 21 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 juillet 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin communique à Edmond Turquet la copie d'une lettre qu'il adresse au ministre des Finances au sujet de vignettes. Il demande à Turquet d'appuyer sa demande.

NotesLa route de la Révolte n'existe plus aujourd'hui à Neuilly-sur-Seine

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Impôts](#)

Personnes citées[Say, Léon \(1826-1896\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (157r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Genève le 21 Juillet 79

Mon cher collègue.

J'ai passé ce matin à
M. le Ministre des
Finances une lettre dans
je crois avoir mes envois
copie, et j'appréhends
que l'expiration des
délais pour ces sortes
de réclamations a lieu
ces jours-ci.

Mais mes rendriez
vous un réel service en
en disant son mot au
Ministre, car je n'ai
rien pu dire à ce jour.

Adieu. Je remplis comme
de ces vignettes, de sorte
que je devrai rendre
tous vos timbres si je
n'obtiens pas satis-
faction.

Bien à vous

Govin